



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-129188>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 25-129188

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Dijon

Correspondant : la Maire

Adresse : Place de la Libération, CS 73310, 21033 Dijon

Coordonnées :

Téléphone : 0380745172

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.ville-dijon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : VILLE DE DIJON souscription d'une assurance Dommages Ouvrage relatif aux risques construction de l'opération de rénovation et extension de la Maison des Associations

Lieu d'exécution : Ville de Dijon Place de la Libération CS 73310, 21033 Dijon

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La VILLE DE DIJON procède à une consultation en vue de souscrire un contrat d'assurances relatif aux risques construction de l'opération de rénovation et extension de la Maison des Associations qui constitue l'ensemble du marché

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Les besoins de l'acheteur sont définis précisément dans le cahier des charges. Aussi le candidat qui présentera une offre sans réserve ni amendement obtiendra la note maximum. Pour les candidats qui présenteront des réserves ces dernières seront jugées au regard de leur impact sur la couverture assurantielle demandée dans le cahier des charges : 50%
- Ce critère sera jugé sur la base de la prime TTC. Pour les marchés dont le prix est un prix unitaire, le calcul de la prime TTC sera effectué par application du prix unitaire sur la dernière assiette de prime connue et/ou sur une assiette de prime estimative : 40%
- Ce critère sera noté à partir des réponses apportées par le candidat à l'annexe « convention de gestion » : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/12/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2025VDPA0619

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info/> Code NUTS : FRC11 Modalités d'ouverture des offres : Date: 17 déc. 2025 Lieu : Dijon Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas, BP 61616 21016 Dijon Tél : 0380739100 Fax : 0380733989 Mel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Le marché est conclu, outre la durée du chantier, pour une durée de 10 ans à compter de la date de réception des ouvrages. L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une réponse incomplète constituera un motif d'irrégularité

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les

candidats font parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à l'adresse : <https://marchespublics.met>

Adresse : Ville de Dijon, 21000 Dijon

Coordonnées :

Téléphone : 0380745172

Courriel : marches-publics@metropole-dijon.fr

Adresse internet : <http://www.marches-publics.info/>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/11/2025